

MÉMOIRE

L'élément le plus important pour lequel le gouvernement devrait obliger les promoteurs, c'est de faire connaître le vrai projet à la population. Quels réels impacts aura le projet sur le citoyen, sa santé, son environnement, ses avantages, ses inconvénients. Une fois le vrai projet connu, il est plus facile de décider de son acceptabilité. Il faut donc qu'un climat de confiance s'établisse entre le promoteur et la population dès le début du projet.

Lorsque les projets sont proches des municipalités, les enjeux sont encore plus grands et les impacts aussi. Il est donc essentiel qu'un mécanisme pour évaluer l'acceptabilité sociale soit mis en place. Ce n'est pas parce que les organismes économiques parlent plus fort que l'acceptabilité sociale d'une population moins organisée est acquise. Que ce soit par un référendum, un registre à signer à l'hôtel de ville, il est important que le citoyen se prononce à savoir s'il est en accord ou pas avec le projet.

Il est aussi important que les organismes gouvernementaux tels que le MERN et le MDDELCC soient disponibles et appuient les demandes de citoyens en regard des questionnements qu'ils ont.

Dans un contexte où la transparence, l'honnêteté et le professionnalisme sont présents de tous les acteurs, les choix d'accepter ou non un projet en seront d'autant plus précis, significatifs et palpables. Le gouvernement a donc ce rôle de surveiller et de s'assurer de toutes les conditions gagnantes pour évaluer de façon la plus précise possible si l'acceptabilité sociale est présente ou manquante.